Trame article - témoignage PDES

Dans le cadre de sa mission de développement des PDES (Plans de Déplacements d’Etablissements Scolaire), l’ADAV cherche des personnes pouvant témoigner sur leur expérience d’animation dans le domaine de la mobilité des élèves et du personnel en particulier dans le domaine du vélo. L’idée est de partager et de valoriser vos expériences, afin de sensibiliser l’ensemble des collèges du Nord et du Pas-de-Calais aux enjeux de la mobilité durable.

## Personne(s) interrogée(s) :

* + Nom : CANDELIER
	+ Prénom : GILLES
	+ Fonction : Principal adjoint
	+ Référent PDES ? : oui
	+ Nom et commune du collège : Collège Val de la Sensée Arleux
* Habitudes de déplacement des collégiens et du personnel : Quelles sont les habitudes de déplacement des collégiens et du personnel ? les habitudes de déplacement ont-elles évoluées depuis la mise en place du PDES ou d’actions en faveur de l’écomobilité ? (Est-il possible d’avoir des chiffres ?)

**Personnel : 5 à vélos (80 personnes), 3 en bus et le reste en voiture**

**Elève : une trentaine de vélos, une cinquantaine en voiture le matin, une cinquantaine à pied et 670 élèves en bus environ (800 élèves)**

**Le PDES se met en place donc trop tôt pour constater une évolution des habitudes**

* Si votre établissement accueille beaucoup ou davantage de vélo tous les jours, selon vous, pourquoi ? (je peux vous aider à faire une petite enquête dans votre collège s’il le faut). Quels conseils donneriez-vous aux autres collèges lancés ou non dans une démarche PDES pour développer le vélo ?

**Accès sécurisé (difficile chez nous) – besoin premier des parents**

* A l’inverse, si votre collège accueille peu de vélo, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

**Mis à part les 500 derniers mètres accès dangereux pour se rendre au collège**

* Quels sont les freins au développement des mobilités durables (vélo, covoiturage, marche, transport en commun …) pour les collégiens et leurs parents selon-vous ?

**La sécurité essentiellement, pour le bus ils sont pleins à l’aller (plus de 60 personnes – donc parfois debout)**

* Les aménagements cyclables autour du collège sont-ils suffisant pour permettre aux collégiens et au personnel de venir à vélo en toute sécurité selon vous ?

**A part les 500 derniers mètres non**

* Quelles actions votre collège a mis en place afin d’encourager la mobilité durable ? Quels sont ses avantages ? Quels sont leurs impacts sur les élèves et la société ? (L’idée n’est pas forcément d’être exhaustif mais plutôt de mettre en lumière vos actions phares si possible en faveur du vélo)

**Atelier contrôle technique vélo – atelier marquage vélo (douaisis agglo et association droit au vélo)**

**Promotion du vélo à travers une nouvelle activité (Activités pleine Nature – VTT) le mardi soir (après les cours)**

**Communication sur la gratuité transports en commun (et sans carte) dès le mois de juin et à la rentrée**

* La démarche PDES vous a-t-elle aidé ? Comment avez-vous mis en place ces actions ? avec quels acteurs au sein et à l’extérieur du collège (professeurs, personnel technique, élèves, commune, intercommunalité, département, associations, etc.) ?

**Ebauche, début du projet (douaisis agglo et association droit au vélo, Evéole)**

* Selon-vous, quels sont les bénéfices de ce genre d’initiatives ?

**Trop tôt pour tirer un premier bilan**

* Selon-vous, que faudrait-il pour améliorer la mobilité des élèves et du personnel ?

**Avoir des pistes cyclables : le vélo partage la route avec les camions de blés (silos d’Arleux) et la campagne de betterave…(et la route n’est pas large à la sortie du village)**

* Pensez-vous que vos élèves sont davantage sensibilisés aux enjeux de la mobilité durable ? sont-ils plus responsables ? plus autonomes ? plus alertes en cours ?

**Les élèves sont convaincus globalement, les parents ont un besoin de sécurité légitime**

## Autres remarques :